

► Khalil FENDRI



Recruté au sein de la Faculté de Droit de Sfax (Université de Sfax) depuis 1997, M. Khalil FENDRI a dans son actif vingt ans de carrière, passée entre l'enseignement, la recherche scientifique, l'encadrement, la conception, l'évaluation et l'administration.

En effet, il a grimpé, durant sa carrière, les trois premiers grades du corps des enseignants chercheurs des Universités, et est actuellement Maître de Conférences agrégé. Il a assuré l'enseignement de divers modules liés au droit public en général, et en droit administratif général et spécial en particulier. De même, il a contribué à la recherche scientifique, outre par un mémoire de DEA et une thèse de doctorat, par des articles de fond, des notes de jurisprudence, des études, des interventions et des rapports de synthèse dans pas moins d'une trentaine de colloques nationaux et internationaux, organisés aussi bien par des établissements universitaires que par certaines associations dans le cadre de l'ouverture sur l'environnement socio-économique.

Son activité d'encadrement a englobé l'encadrement des projets de fin de stage, des mémoires de mastère et des thèses de doctorat. Elle a englobé également l'encadrement des enseignants dans le cadre des équipes pédagogiques et dans le cadre de l'évaluation du stage de certains d'entre eux.

En outre, Il assure une mission de direction du département de droit public à la Faculté de Droit de Sfax, et ce, depuis 2011, ce qui lui a permis d'acquérir une expérience en matière d'administration et d'organisation des équipes, et ce en collaboration avec les différents services administratifs et scientifiques intervenant.

Enfin, il assure une responsabilité d'évaluation dans le cadre des différentes commissions desquelles il est membre, telle que la commission nationale sectorielle de Droit public et les commissions d'évaluateurs auprès de l'instance nationale de l'évaluation, de l'assurance qualité et de l'accréditation.